

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 81 (1954)
Heft: 5

Artikel: A travers livres, journaux et revues... : bucoliques Gruériennes
Autor: Naef, Hélène
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-228967>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A travers livres, journaux et revues...

La page fribourgeoise

BUCOLIQUES GRUÉRIENNES

Sous ce titre suggestif, on pouvait lire dans la Tribune de Genève, sous la plus d'Hélène Naef, l'intéressant article suivant :

Voici deux ans que le jury du concours dramatique organisé par la *Tribune de Genève* couronnait une pièce en patois gruérien de l'abbé F.-X. Brodard : *Kan le ni l-è frejâ*, prouvant ainsi son intérêt pour la littérature dialectale. Certes, le patois n'est plus persécuté comme il le fut un temps ; le Département fribourgeois de l'instruction publique a cessé d'appliquer le règlement absurde qui interdisait aux écoliers de le parler.

Et pourquoi chercher à le maintenir ? dira-t-on.

Laissons de côté les arguments linguistiques, l'intérêt philologique. Il ne s'agit pas pour nous d'une survivance, d'un objet de musée. *Ce qu'il faut bien voir, c'est que la langue maternelle est liée dans l'homme à des éléments psychiques très profonds et qui constituent la part la plus authentique, la plus originelle de la personnalité.* Et surtout chez un peuple de paysans, pour qui le terroir est la première raison de vivre, la langue, le costume des villages et des campagnes font partie d'un patrimoine spirituel. C'est vêtu de « bredzon », c'est en parlant le « grérin », que l'armailli est vraiment lui-même.

Si les concours littéraires de patois qui ont lieu périodiquement dans le canton de Fribourg ont remporté tant de succès, n'est-ce pas la preuve que les armaillis et ceux qui vivent près d'eux : prêtres, instituteurs, cultivateurs des districts ruraux, sentent qu'ils ont à dire dans leur langage quelque chose qu'ils ne pourraient exprimer dans nul autre ? Voici qu'ils nous

donnent un *Nouveau Bouquet* très riche en parfums agrestes, et qui s'ajoute au recueil paru en 1934¹.

Il y a en particulier, chez le Gruérien, un côté idyllique et une veine humoristique. Son pays, aux horizons limités par des montagnes sans neiges éternelles, est charmant dans ses détails et dans son intimité. Ses chapelles, ses vergers qui se couvrent de fleurs parmi les narcisses de mai, ses troupeaux, sa vie rustique ont enraciné dans le cœur de ses enfants une tendresse émue ; elle résonne dans les notes si simplement égrenées au rythme limpide du *Ranz des vaches*. *Cette sentimentalité innée, il est impossible de la rendre autrement qu'en patois, à moins de lui ôter tout son charme. Il y a là une naïveté bénie que le français se refuse à transcrire.*

Mais le Gruérien rit aussi volontiers. Il a des trouvailles pleines d'esprit et son patois lui offre un abondant trésor de locutions savoureuses. L'humour comme la tendresse est très spécial à une langue, à un peuple — intraduisible également. Les drôleries patoises de Cyprien Ruffieux ont réjoui trois générations déjà ; il aura encore des émules qui ne nous feront pas oublier qu'un poète comme Bornet (1818-1880) a parfois atteint un lyrisme très haut, dans ses *Chevriers* par exemple. L'abbé Bovet en avait retrouvé la veine dans tel Noël gruérien, proche à la fois du rire et des larmes.

¹ « Novi Botyè », Imprimerie Perroud, Bulle 1953. — « Botyè d'la Grevine », Bulle 1934.

Ils sont des devanciers. Ils ont des continuateurs dignes d'eux, c'est ce que nous prouve ce deuxième volume publié par l'Association guérienne pour le costume et les coutumes, avec l'aide de *Pro Helvetia* et du Conseil d'Etat du canton de Fribourg. Nouvelles, poésies, théâtre sont représentés, et les deux tendances sous-jacentes que je signalais tout à l'heure, humour et tendresse, sont par moments dépassés par des dons véritables, par l'inspiration toute pure. Preuve en soit les écrits de M. Joseph Yerly, de MM. Th. Perroud et E. Deillon, notamment. Certains lauréats, comme M. Joseph Brodard (dont les récits nous rappellent ceux que nous ferait un « ancien » au coin du feu), retracent les mœurs d'autrefois, peignent les types du pays, content des légendes. Partout respire la même honnêteté foncière, la piété qui rapporte toute chose, le labeur et le repos, la joie et la peine, la vie et la mort, à Celui que nos ancêtres genevois appelaient *Cé qu'é l'aino*, à Celui qu'un de nos auteurs désigne d'une périphrase imagée : *Chi ke ly-è la koja ke le chèrpin n'an rin dè pyotè* (Celui qui est la cause que les serpents n'ont pas de pattes).

Un argument de... poids !

Un riche boulanger recevait toujours son beurre du même paysan, et il lui semblait que la *matole* qui devait peser trois livres, n'avait pas toujours le poids. Il la repesa donc, et chaque fois il constata plus ou moins de déficit.

A la fin il perdit patience et porta plainte contre le paysan. Le juge fit venir ce dernier.

— Avez-vous une balance ? lui demanda-t-il.

— Oui.

— Et des poids ? continua-t-il.

— Non, je n'en ai pas.

Remercions-les tous, ces écrivains rustiques, et ces vers mélancoliques qui sont bien de saison :

L'OUTON

*Lè né chon pye frètsè
Et lè dzoa rèthrin.
E lè folyè chètsè
Tséjon in verin.*

*Lè-j-intsôtenâdzo
E lè bi patyi
L-an po cheti yâdzô
Tséhyi lè tropi.*

*E to chè rèpoujè ;
Po lè dzin, lè tsoujè,
L-è l'outon ke vin.*

*On kà chè dèvàrè,
Ouna hlyotse pyàrè
Po n'intèrèmin...*

(L'automne : Les nuits sont plus fraîches et les jours plus courts, et les feuilles sèches tombent en tournoyant. — Les hauts pâturages et les beaux pâquis ont pour cette fois chassé les troupeaux. — Et tout se repose ; pour les gens, les choses, c'est l'automne qui vient. — Un cœur se décore, une cloche pleure pour un enterrement.)

— Mais, dit le juge, comment pouvez-vous peser votre beurre ?

— Eh bien ! dit le paysan, c'est tout simple. Aussi longtemps que le boulanger m'achète mon beurre, je me fournis de pain chez lui. Je lui vends des *matoles* de 3 livres et je lui achète des miches du même poids ; je pèse donc mon beurre avec sa miche, et c'est sa faute si le poids n'y est pas.

Le paysan fut acquitté, mais dès lors le boulanger fit si bon poids que le paysan fut obligé d'empléter des balances pour ne pas trop donner de beurre.